

CUISINIER

Référence : 3134-24-0553/SR du 15/03/2024



Employeur : Province Nord

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : ACDP Grille 1

Direction : DEFIJ

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Internat de Canala

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 15 mars 2024

Date limite de candidature : vendredi 5 avril 2024

Détails de l'offre :

La direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse de la province Nord compte environ 573 agents. Elle emploie notamment l'ensemble des enseignants du premier degré public (343 enseignants pour 48 écoles), l'ensemble des personnels d'internats provinciaux (171 agents pour 7 internats) et environ 59 agents chargés de l'administration basés à l'hôtel de la province Nord et au centre de formation de Touho. La DEFIJ est chargée d'appliquer les orientations politiques de la province Nord en matière d'enseignement, de formation et d'insertion.

Emploi RESPNC : Cuisinier

Missions :

Placé sous l'autorité du chef de cuisine, le cuisinier met en œuvre les techniques et les règles de fabrication culinaire pour la production de repas équilibrés dans le respect des normes d'hygiène (HACCP) et des règles de la diététique. Il participe également aux missions de distribution et du service des repas, à l'entretien des locaux et des matériels de restauration. Il met en œuvre les actions favorisant le bien-être de l'élève pendant les temps de repas.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- la production, la vérification, la distribution et le service des repas ;
 - la fourniture des repas froids ;
 - le conditionnement des repas avant livraison ;
 - le respect des délais de fabrication ;
 - la participation aux actions du projet d'établissement de l'internat.
- respect et application des normes et procédures d'hygiène et de sécurité (HACCP)

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- Entretien des locaux

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Travail le dimanche
- Travail en position debout

Profil du candidat

Diplôme exigé :

- BEP/CAP en restauration collective

Savoir-faire :

- conception des menus et techniques culinaires ;
- bonne connaissance de la diététique ;

- maintenance et hygiène des locaux et des matériels ;
- respect et application des normes et procédures d'hygiène et de sécurité (HACCP) ;
- gestion de l'ensemble des approvisionnements, réception des marchandises, contrôle de la qualité des produits, des dates de péremption et du stockage.

Comportement professionnel :

- sens de l'organisation ;
- sens du travail en équipe ;
- capacité d'adaptation aux évolutions techniques et réglementaires ;
- bon relationnel
- Sens du service public

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur POUROUDA JEAN LUC directeur par intérim** - Tél : 42.66.17/ mail : j.pourouda@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique